



Procès-Verbal

Commission Régionale des Règlements

Réunion du 09 Juillet 2025 (Par visioconférence et voie électronique)

Président de séance : M. DURAND
Présents : MM. ALBAN, BEGON,
Excusés : MM. CHBORA, VACHETTA

RAPPEL

Article 5.b des Règlements Généraux de la LAURAfoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

DOSSIER LICENCES

Dossier N° 1 – ANDREZIEUX BOUTHEON - 508408

Pièces justificatives Dossier Licence CASTANO Jade (U15 F)

DECISION

Considérant la demande de licence enregistrée par ANDREZIEUX BOUTHEON FC pour la joueuse CASTANO Jade (U15F) le 11/06/2025 ;

Considérant qu'il s'agit d'un changement de club ;

Qu'il y a donc lieu d'appliquer l'article 98 des Règlements Généraux de la F.F.F qui dispose que « **Tout changement de club est interdit pour les joueurs et joueuses licenciés U6 à U15 et U6 F à U15 F, sauf pour un club appartenant au Département ou au District dont dépend le domicile de leurs parents ou représentant légal ou dont le siège se situe à moins de 50 km de celui-ci.** » ;

Considérant qu'il ressort du contrôle du justificatif de domicile transmis que le document semble avoir été modifié ; que le Service Licences, questionné par le club, a informé ce dernier de la suspicion d'irrégularité et que, suite à cela, un nouveau justificatif a été transmis par mail ;

Considérant que ce nouveau document présente des incohérences qui ne permettent pas d'établir avec certitude son authenticité ;

La Commission décide qu'aucune suite ne sera donnée à la demande de licence tant que le club n'aura pas fourni un nouveau document émanant d'un organisme différent.



Procès-Verbal Commission Régionale des Règlements

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (ligue@laurafoot.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..

TRESORERIE

Les clubs listés ci-dessous, n'étant pas à jour vis-à-vis de la Trésorerie en fin de saison 2024-2025 et n'ayant effectué aucune démarche auprès de la Ligue pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement,

Conformément à l'article 47.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, aucune demande de licence ne pourra être effectuée et aucune équipe des clubs concernés ne pourra débiter la saison 2025-2026 tant que la situation ne sera pas régularisée ;

549826	A. FUTSAL PONT DE CLAIX	8602	582476	F.C. DEPORTI'VAULX	8605
581958	A.S. SUSVILLE MATHEYSINE	8602	590456	LYON 6 FUTSAL	8605
560238	ACADÉMIE DES COLLINES	8602	839395	SC ETUD.LYON VILLEUR	8605
582776	FOOTBALL CLUB AGNIN	8602	581559	AS DES SOURDS VAULX EN VELIN	8605
533557	A.S. GRENOBLE DAUPHINE	8602	841819	A.S. DE ST SIMON	8605
781983	ENT. GRESIVAUDAN FOOT FEMININ	8602	881033	OLTV LYON 08	8605
560621	UNION FUTSAL MARTINEROIS	8602	880743	LAFOY DIEZ MENUISERIE ET ISOLATION	8605
564264	FUTSAL GRAND-LEMPS 38	8602	500406	R.C. LYON	8605
564089	VETERANS DE VEYRINS-THUELLIN	8602	509605	U.S.GLE. ARMENIENNE VIENNE	8605
561243	FOOTBALL CLUB UPPER	8603	852552	OFFICIAL LYON FOOTBALL	8605
564293	CLUB DES JEUNES DE SAILLANS SECTION	8603	554371	AS DES JEUNES DE MAYOTTE 73	8606
517343	INTER HTE HERBASSE A CREPOL	8603	581127	A. S. DE FERNEY-VOLTAIRE	8607
580660	A.S. ROMANAISE	8603	564032	RAQUETTE FOOTBALL CLUB	8607
580477	L ETOILE SPORT FUTSAL ANDREZIEUX BO	8604	582079	THONON EVIAN SAVOIE FOOTBALL CLUB	8607
526335	A.S. CHANGYNOISE	8604	882488	VARIETE FOOTBALL 74	8607
602588	A.S. CASINO ST ETIEN	8604	563658	GREMIO FUTSAL CLUB 74	8607
523960	ET.S TRINITE LYON	8605	748304	FOOTBALL FEMININ YZEURE ALLIER AUVE	8611
590353	AS LYON REP DEMOCRATIQUE DU CONGO	8605	564196	GF MYF BESSAY FOOT	8611
565003	ASSOCIATION SPORTIVE CASA SPORTS LY	8605	539857	CHARMES 2000	8611
521194	U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE	8605	560905	FOOTBALL CLUB CLERMONT INTERNATIONA	8614
564083	DUQUEINE CHAMPIONS PROJECT	8605	581487	FUTSAL COURNON	8614
564091	ALL STAR SOCCER	8605	552951	CLERMONT OUTRE MER	8614
860598	FOOTBALL OLYMPIQUE COUZONNAIS SPORT	8605	761242	ENTENTE SPORTIVE SOLIDARITE FEMININ	8614
847311	LA LYONNAISE DU CRAMPON 97	8605	615843	LIMAGRAIN FC	8614

Il est recommandé à ces clubs de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de leur situation (par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafoot.fff.fr) .

Le Président de séance,

Jean-Paul DURAND

Le Secrétaire,

Bernard ALBAN